

VIVENDI
Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au Capital de 6 805 354 094 €
Siège Social : 42, avenue de Friedland – 75008 PARIS

RCS PARIS 343 134 763

Conseil de surveillance du 28 février 2011

Liste des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales, établie dans le cadre des dispositions de l'article L.225-87 du Code de Commerce

- Exercice 2010 -

- **Conventions au sein du groupe Vivendi**
 - conventions de prestations d'assistance ou de services avec certaines filiales,
 - conventions d'intégration fiscale avec certaines filiales,
 - conventions de trésorerie avec certaines filiales,
 - conventions de mise à disposition de personnel Vivendi auprès de certaines filiales,
 - conventions de licence de la marque « Vivendi » ou d'utilisation des noms Vivendi en faveur de certaines filiales,
 - conventions d'achats stockés et de fournitures techniques auprès de certaines filiales,
 - refacturation, par Vivendi à certaines filiales du groupe, d'avantages ESOP et équivalents (Actions de performance) consentis à certains de leurs mandataires sociaux ou salariés,
 - Contrat de partenariat titre unique avec la société Canal+ Events pour l'organisation des événements de golf « Vivendi Trophy with Severiano Ballesteros ». Durée 6 ans avec possibilité de dénonciation en 2011. Participation financière de Vivendi de 2 millions d'euros hors taxe par an,
 - Mise en place d'un financement en faveur de GVT pour un montant initial de 250 millions d'euros porté à 540 millions d'euros. Taux Euribor 6 mois plus 0,35 % et plus 0,75 % au-delà de 335 millions d'euros.
Mandataires concernés : M.M. Jean-Bernard Lévy et Philippe Capron.

- **Conventions avec des tiers**
 - versement de la cotisation annuelle à l'Institut Montaigne,
Mandataire concerné : M. Claude Bébéar,

./

- conventions d'ouverture de comptes de dépôt et de titres, conventions d'ouverture de lignes de crédit auprès de BNPPARIBAS, et contrat de prestations de services, dans le cadre de la gestion des titres et des plans de stock-options et d'actions de performance, avec BNPPARIBAS
Mandataire concerné : M. Claude Bébéar,

 - conventions d'ouverture de comptes de dépôt et conventions d'ouverture de lignes de crédit auprès de Société Générale
Mandataire concerné : M. Jean-Bernard Lévy.
-